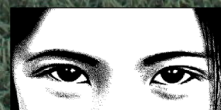


# Rapport annuel 2023



Délégation Mauritanie



Terre des hommes

Aide à l'enfance.



# SOMMAIRE

- 01 Qui sommes-nous ?
- 02 Une équipe soudée
- 03 2023 en chiffres
- 04 Zones d'intervention
- 05 Nos programmes et expertises
- 06 Nos projets
- 07 Nos partenaires
- 08 Bilan financier



# QUI SOMMES-NOUS?

Terre des hommes Lausanne (Tdh-L) est une organisation suisse indépendante, neutre et impartiale fondée en 1960, dédiée à la mise en œuvre de changements importants et durables dans la vie des enfants et des jeunes, en particulier les plus exposé.e.s aux risques. Nous veillons à leur bien-être et à l'application effective de leurs droits, définis dans la Convention relative aux droits de l'enfant et dans d'autres instruments de défense des droits humains. Pour faire la différence, nous concentrons nos efforts dans les domaines de la santé maternelle et infantile, des enfants et jeunes en situation de mobilité et de l'accès à la justice. Nous encourageons une participation active des enfants et des jeunes en vue de favoriser leur émancipation. Nous plaidons pour le respect de leurs droits et les soutenons dans l'expression de leurs besoins et de leurs intérêts. Tdh-L est présente en Afrique de l'Ouest dans les pays suivants : Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Mauritanie.

*Nous aspirons à un monde où les droits des enfants, tels que définis dans la Convention relative aux droits de l'enfant, sont toujours respectés. Un monde où les enfants peuvent grandir à l'abri du danger et devenir les acteurs et les actrices du changement qu'elles et ils souhaitent voir dans leur vie.*



# Tdh-L en Mauritanie

La République Islamique de Mauritanie (RIM) est un vaste pays au confluent du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne. Sa population est de près de 4 millions d'habitants (61% ont moins de 25 ans). Malgré des efforts significatifs au cours des 20 dernières années pour améliorer la promotion des droits de l'enfant, l'harmonisation des législations nationales de protection et la création d'initiatives nationales, les difficultés de protection des enfants et des jeunes restent nombreuses.

En Mauritanie, les enfants sont exposés au quotidien à de multiples risques de protection : le manque d'accès aux services de base, l'exploitation par le travail, différents types de maltraitances et violences, l'exposition aux migrations à risque, la non-obtention de l'extrait de naissance, les violences basées sur le genre, etc.

**1 enfant sur 3**  
n'est pas enregistré  
à l'état civil

**Plus d'un tiers**  
des enfants de 5 à 17 ans  
travaillent

**28% des enfants** souffrent  
d'un retard de croissance en raison  
d'une **mauvaise alimentation** et de  
maladies

**8 enfants sur 10**  
de moins de 14 ans ont subi  
des **méthodes disciplinaires**  
**violentes** au sein de leur  
famille

**Plus d'1 fille sur 2**  
âgées de 0 à 14 ans a subi **une**  
**mutilation génitale féminine**

**Seuls 53%**  
des enfants sont  
scolarisés

Terre des hommes est présente en Mauritanie depuis 40 ans et concentre ses efforts sur la protection de l'enfance, l'accès à la justice, la mobilité des enfants et des jeunes, et la santé maternelle et infantile. En collaboration avec les institutions mauritaniennes, ses partenaires nationaux et les organisations internationales, Tdh-L gère un budget d'environ 3M€ à travers une dizaine de projets dans neuf régions du pays.

# UNE EQUIPE SOUDÉE



Pour mener à bien l'ensemble de nos activités, nous disposons d'une équipe opérationnelle composée, en 2023, de 28 personnes, dont 5 personnes expatriées : une cheffe de délégation, une coordinatrice des programmes, 6 Chargé.e.s de projets, une coordinatrice administrative et financière, une Responsable administrative et financière, 3 comptables, 3 conseillers techniques, 3 chargé.e.s de la logistique, 3 chargé.e.s du Suivi, évaluation redevabilité et apprentissage, 4 chauffeurs et 2 agent.e.s d'entretien. L'ensemble de l'équipe est basée à Nouakchott, hormis le chargé de projet et le comptable du projet Islah, basés à temps plein à Néma, dans la wilaya du Hodh El Chargui. L'organisation et le mode de travail au sein de l'équipe favorisent la cohésion et la bonne entente qui participent à l'échange des compétences et des expertises de chacun.e.s. Terre des hommes Mauritanie est comme une grande famille regroupée autour de valeurs partagées.

28

employé.e.s

17

prestataire  
de services

5

expatrié.e.s

# 2023 EN CHIFFRES

**10 789**

BENEFICIAIRES DE 0 à 18 ANS

**9 241**

BENEFICIAIRES DE +25 ANS

**11**

REGIONS  
D'ACTION

**20 030**

**13 417**

PERSONNES ONT REÇU  
UN SUPPORT  
PSYCHOLOGIQUE  
POUR AMÉLIORER LEUR  
RÉSILIENCE

**1 841 199 CHF**

BUDGET TOTAL

**7**

**PARTENAIRES  
FINANCIERS**

**739**

**PERSONNES ONT  
BÉNÉFICIÉ D'UN  
RENFORCEMENT DE  
CAPACITÉS**

**3**

**PARTENAIRES  
TECHNIQUES**

# BÉNÉFICIAIRES

**8**

**PROJETS**

**11 737**

**FEMMES-FILLES  
BÉNÉFICIAIRES  
DE NOS  
PROJETS**

**5 712**

**PERSONNES  
ONT ÉTÉ  
SENSIBILISÉS  
SUR LES DROITS**

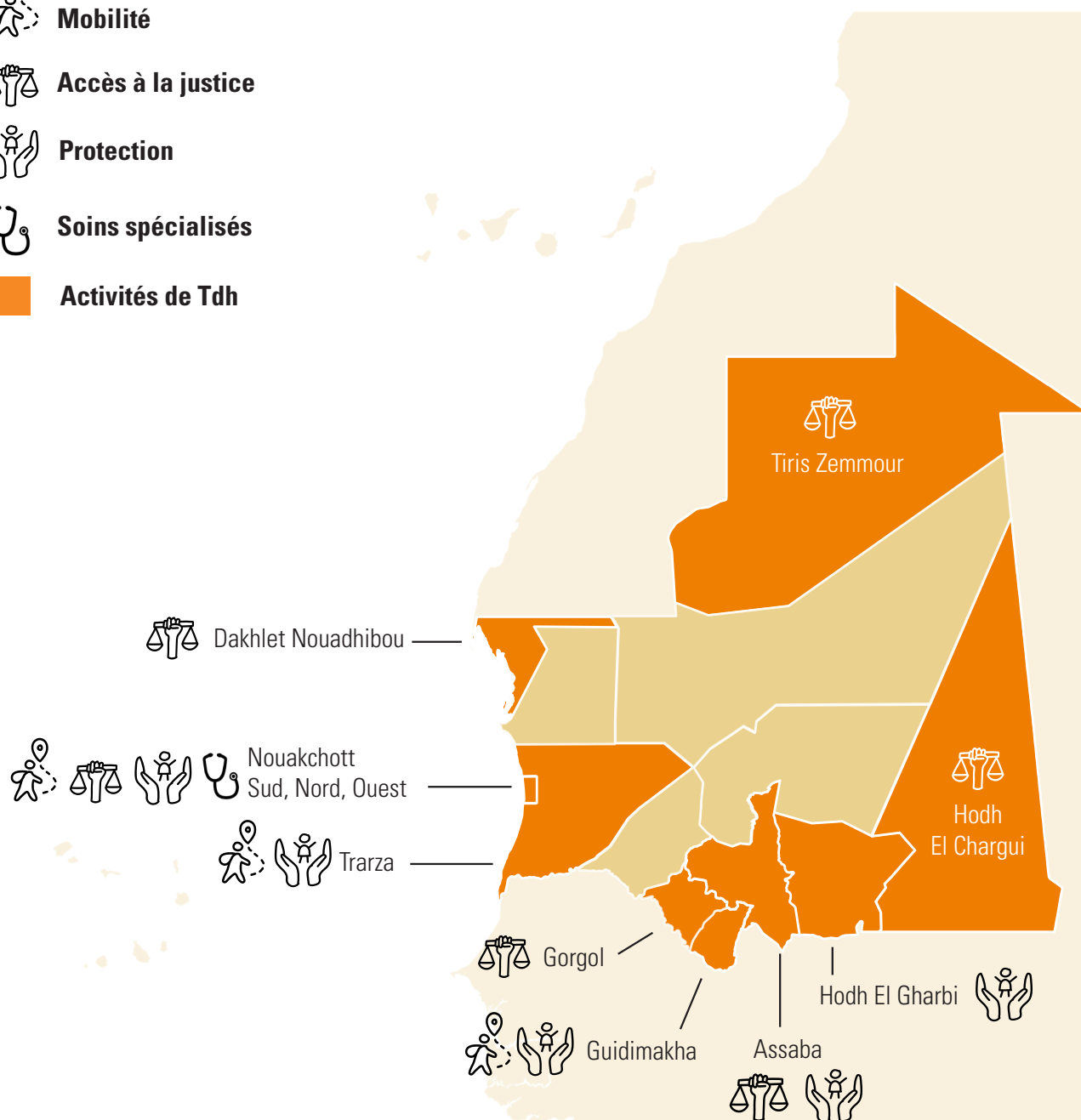
**3**

**PROGRAMMES**

# NOS ZONES D'INTERVENTION

En 2023, Terre des hommes était présente dans 11 régions en Mauritanie : Nouakchott Nord, Nouakchott Ouest, Nouakchott Sud, Dakhlet Nouadhibou, Tiris Zemmour, Hodh El Chargui, Hodh El Gharbi, Assaba, Guidimakha, Gorgol, et Trarza.

-  **Mobilité**
-  **Accès à la justice**
-  **Protection**
-  **Soins spécialisés**
-  **Activités de Tdh**



# NOS PROGRAMMES ET EXPERTISES



Tdh-L adopte une approche multidisciplinaire dans le cadre de son travail au sein de ses trois programmes : la santé, la mobilité et l'accès à la justice. Les activités de l'organisation sont également appuyées par une vaste expertise dans des domaines comme la protection de l'enfance, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WaSH) et les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du développement.



## Protection

Dans le cadre de notre expertise Protection transversale, nous offrons aux enfants et aux jeunes dans le besoin les moyens adéquats pour améliorer leur bien-être. En coordination avec le Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance, et de la Famille, nous accompagnons le système de protection en soutenant la prise en charge des enfants vulnérables et en renforçant les acteurs de protection.

### 2

#### projets

- Projet « Accompagnement et renforcement du Système de Protection de l'Enfant »
- Projet « Renforcement des capacités des travailleurs sociaux »



## Mobilité

Dans le cadre de notre programme EJM, nous contribuons à réduire la vulnérabilité des enfants et des jeunes en mobilité (EJM), à assurer le respect de leurs droits et à promouvoir leur développement par l'éducation, l'empowerment et l'intégration/réintégration. Tdh-L met l'accent sur le renforcement des systèmes et des capacités des acteurs institutionnels et communautaires, l'accompagnement protecteur (dont l'accompagnement psychosocial individuel et collectif), et le renforcement des dispositifs localisés le long des routes migratoires comme les guichets d'accueil. Le programme Migration met en oeuvre le projet suivant :

### 1

#### projet

- Projet « Accompagnement du système de protection pour assurer la prévention et la protection des enfants et jeunes concernés par la mobilité »



## Accès à la justice

Dans le cadre de notre programme Accès à la justice, nous contribuons à la promotion d'une justice adaptée aux enfants, sûre, réparatrice, fondée sur les droits, inclusive et non discriminatoire. Pour ce faire, nous assurons les garanties procédurales dans l'ensemble des systèmes de justice pour enfants, en favorisant la cohésion sociale par le biais de mécanismes de justice locaux, y compris en travaillant avec les familles et les leaders communautaires, et en améliorant la coordination des différents acteurs de la justice formelle et de la justice coutumière. Nous soutenons aussi les acteurs de la société civile à agir pour la promotion des droits humains et de l'espace civique.

**4**

### projets

- Projet « Accès à la justice et genre »
- Projet « Islah »
- Projet « PRODHEC »
- Projet « Droits Humains et Citoyenneté »



## Santé

Dans le cadre des soins spécialisés, nous assurons le suivi médical et la réinsertion des enfants opérés de cardiopathie. Nous prenons en charge les consultations post-opératoires de chirurgie pédiatrique et mettons en place pour chaque enfant un plan d'accompagnement individualisé, comprenant la scolarisation, la formation professionnelle, l'appui à travers des kits alimentaires, vestimentaires ou scolaires ou un fond d'appui pour le développement d'Activités Génératrices de Revenus.

**1**

### projet

- Projet Soins spécialisés

# NOS PROJETS



**Protection**

# Projet Renforcement des capacités des travailleurs sociaux professionnels et para-professionnels

Le projet a démarré ses activités en 2021 pour une durée de 3 ans. En étroite collaboration avec le ministère de l'Action Social, il vise à renforcer les capacités des formateurs de l'Etat, des superviseurs étatiques et des travailleurs sociaux para-professionnels communautaires à travers des parcours et modules de formation adaptés. Le projet entend d'une part, appuyer l'état à structurer le système de protection et d'autre part renforcer les capacités des acteurs de protection grâce à des formations adaptées, qui visent à assurer la qualité des services fournis aux enfants et jeunes victimes ou à risque de violences.

## **Durée du projet :**

janvier 2021 – décembre 2023

## **Budget :** 324 751 CHF

**Zones d'intervention :** Nouakchott, Rosso et Sélibabi

**Partenaire :** Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille (MASEF)

**Financier :** Fédération Vaudoise de Coopération (FEDEVACO)

## Les réalisations en 2023



- Des tables de concertation au niveau régional trimestrielles ont permis d'assurer le suivi formatif des intervenants sociaux formés par les superviseurs.
- 125 intervenants sociaux en charge de l'identification, la prise en charge d'urgence et le référencement des enfants ont été connectés et accompagnés par les 25 superviseurs référents (services sociaux de l'Etat et ONG nationales).
- Les 5 formateurs de l'Etat ont dispensé des formations en matière de protection de l'enfant auprès des acteurs de la justice et des acteurs travaillant dans les Centres de Protection et d'Intégration Sociale des Enfants (CPISE).

## Les perspectives 2024



L'évaluation de fin de projet et la capitalisation sur le dispositif de formation en cascade seront menées durant le premier trimestre 2024. Les résultats permettront de soumettre une seconde phase du projet.

# Projet Accompagnement et renforcement du Système de Protection de l'Enfant

Le projet « Renforcement du système de Protection de l'Enfant » vise à renforcer les capacités techniques et opérationnelles des acteurs du système de protection de l'enfance au niveau décentralisé et local afin d'assurer un accompagnement individuel adapté aux enfants vulnérables et leur famille. Le projet est dans sa dernière année de mise en œuvre. En 2023, le projet s'est concentré sur la redynamisation des réseaux d'Organisations Communautaires de Base, du Système de Protection de l'Enfance et des Systèmes de Protection Communaux. La mise en relation et fonctionnalité des acteurs entre eux est crucial pour assurer la qualité de la prise en charge des enfants à besoin de protection.

## **Durée du projet :**

Septembre 2021 - Mars 2024

## **Budget :** 972. 866 USD

**Zones d'intervention :** Nouakchott, Kiffa, Kankossa, Barkéol (Assaba), Sélibabi, Ghabou, Ould Yenge (Guidimakha) et Rosso (Trarza)

**Partenaires :** 130 Organisations Communautaires de Base (OCB)

**Financeur :** UNICEF

## Les réalisations en 2023



- 52 réunions mensuelles de coordination sont organisées dans les 13 communes d'intervention
- 163 acteurs de protection professionnels et para-professionnels (109 femmes et 54 hommes) ont été formés sur la prise en charge des enfants à besoin de protection
- 1308 enfants dont 682 garçons et 626 filles ont été identifiés, accueillis, accompagnés et orientés par les guichets uniques d'aides sociale
- 205 membres des associations, relais GASPA, comités de veille et réseaux des jeunes dont 86 femmes et adolescentes et 119 hommes et adolescents ont été formés et informés sur les droits et protection de l'enfant
- 124 séances de dialogues communautaires sur la protection des enfants et la prévention des violences entre janvier 2023 et décembre ont permis de sensibiliser et d'informer 3094 personnes dont 2267 femmes-adolescentes et 827 hommes-garçons

## Les perspectives 2024



Le projet va poursuivre l'identification et la prise en charge des enfants victimes et/ou à risque de violences, exploitation, discrimination, abus et négligence et les sensibilisations sur les droits des enfants auprès des communautés. Une nouvelle approche d'épargne communautaire sera expérimentée avec les Organisations Communautaires de Base, puis les comités de veille.

# NOS PROJETS



**Mobilité**

# Projet d'Accompagnement du système de protection pour assurer la prévention et la protection des enfants concernés par la mobilité – phase II

Le projet a débuté ses activités en 2018 avec une première phase. Les trois premières années d'expériences ont permis d'amorcer un travail de renforcement des capacités des acteurs du système de protection et des acteurs communautaires pour assurer la prise en charge et la protection des Enfants et Jeunes en Mobilité (EJM) à Rosso. Le projet a démarré une deuxième phase de trois ans en mars 2021 qui se clôturera en mars 2024. L'action se structure autour de la prise en charge individualisée des enfants concernés par la mobilité, la formation des acteurs clés de la protection sur les besoins et vulnérabilité des EJM, le développement de stratégies, cadres et mécanismes de coordination et de protection ciblant les EJM à mettre en œuvre au niveau local le long des routes migratoires ciblées.

**Durée du projet :** avril 2021-mars 2024

**Budget :** 300 000 euros

**Zones d'intervention :** Rosso (Trarza), Sélibabi (Guidimakha)

**Partenaire :** Association des Femmes Cheffes de Famille (AFCF)

**Financier :** Gouvernement Princier de Monaco

## Les réalisations en 2023



- 648 enfants et Jeunes en Migration ont été identifiés et accompagnés (appui médical : 29 %, appui psychosocial : 26 %, appui sociojuridique : 14 %, appui alimentaire et vestimentaire : 17 %).
- 4 groupements de 20 jeunes, 5 familles de confiage et 4 mahadras ont été accompagnés dans le développement de leur Activités Génératrices de Revenu.
- 60 jeunes ont participé à un atelier sur les compétences de vie (leadership et engagement, résilience, cohésion de groupe...)
- 60 acteurs de protection ont participé à une formation sur l'Accompagnement Protecteur de l'Enfant (définition de la mobilité et ses différentes formes, dispositifs de l'Accompagnement Protecteur de l'Enfant).
- 16 familles de confiage et 12 mahadras ont été appuyés en kits alimentaires et en couvertures.

## Les perspectives 2024



La phase II du projet prend fin en mars 2024. Une capitalisation sera réalisée afin de retracer les principales réussites du projet et partager les résultats avec les acteurs de protection. La phase III sera mise en œuvre dès avril 2024 et s'inscrit dans une stratégie de sortie qui mettra l'accent sur le transfert de compétences et la pérennisation des acquis.

# NOS PROJETS



**Accès à la justice**

# Projet Promotion des Droits Humains et de l'Espace Civique (ProDHEC)

Le projet « Promotion des Droits Humains et de l'Espace Civique » (ProDHEC) est un projet multi-pays qui vise à accompagner les principaux acteurs de défense de l'espace civique et des droits humains dans leurs rôles et leurs actions de promotion et de protection en Mauritanie, au Mali et au Burkina Faso. La première année du projet, Tdh a démarré ses activités en Mauritanie autour de la constitution des acteurs de défense des droits humains en groupes de travail thématiques et le renforcement des Organisations de la Société Civile à Nouakchott et Sélibabi. La deuxième année du projet a permis de poursuivre les activités de formation et les rencontres des groupes de travail thématiques.

## **Durée du projet :**

janvier 2022 – décembre 2024

## **Budget :** 2 631 000 euros

**Zones d'intervention :** Mauritanie : Nouakchott, Sélibabi (Guidimakha), Mali, Burkina Faso

**Partenaires :** Terre des hommes Lausanne Mali et Burkina Faso, Association Mauritanienne des Droits de l'Homme (AMDH), Association Malienne des Droits de l'Homme (AMDH), Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP), Semfilms

**Financier :** Union Européenne (Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme)

## Les réalisations en 2023



- 45 membres des organisations de la société civile, bloggeurs·ses et journalistes ont développé des rapports de situation thématique et des propositions de réformes législatives pour accompagner le plaidoyer en faveur des droits humains et de l'espace civique dans le pays. Les thématiques étant : la promotion et défense de l'espace civique et des défenseurs des droits humains, l'accès aux droits des victimes de VBG, l'accès aux droits de base d'état civil. Afin de mener à bien leur mandat, ils ont été formés au plaidoyer législatif et aux techniques d'écriture de documents législatifs.
- 74 acteurs de la société civile ont été formés à la gestion fonctionnelle et financière d'OSC (30 personnes), à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (27 personnes) et au journalisme mobile (15 personnes).
- 3 ONG nationales ont bénéficié d'un soutien aux tiers, d'un montant total de 39.000€. Ces subventions alimentant des pôles d'excellence axés sur la promotion et l'éducation aux droits humains, le développement d'initiatives citoyennes pour les droits humains et l'espace civique et la protection des défenseurs des droits humains.
- Un Massive Open Online Course a été tourné au Burkina Faso, en Suisse et en Mauritanie. Ce MOOC en français traitera les droits humains en Afrique de l'Ouest. 15 experts (dont 11 actifs en Afrique) spécialistes des droits humains africains, de l'espace civique et des mécanismes de protection des DH ont été impliqués.

- Un réseau numérique de l'espace civique africain est ouvert sous forme d'une plateforme interactive en ligne : espace-civique.org
- L'évaluation mi-parcours du projet a été menée dans les trois pays.

### Les perspectives 2024



Le projet entre dans sa dernière année de mise en œuvre. Tdh va maintenir son action auprès des acteurs de la société civile et soutenir les mécanismes nationaux de protection des droits humains et des défenseurs des droits humains. Le déploiement des groupes de vigilance va permettre de mener un monitoring des violations des droits humains et de l'espace civique et produire des rapports de situation thématiques.

## Projet Droits Humains et Citoyenneté

Le projet « Promotion des Droits Humaines et l'accès à la Citoyenneté » soutenu par l'Ambassade des Etats-Unis complète le projet ProD-HEC en traitant un volet spécifique qui porte sur l'accès à l'état civil, droit fondamental de tous citoyens. Les deux premières années du projet ont permis de constituer des groupes de travail thématiques avec les acteurs de défense des droits humains à Nouakchott et Sélibabi et de faire une première analyse de la situation de l'accès à l'état civil.

### **Durée du projet :**

octobre 2022 – octobre 2024

**Budget :** 200 000 USD

**Zones d'intervention :** Nouakchott, Sélibabi

**Partenaire :** Association Mauritanienne des Droits de l'Homme

**Financeur :** Ambassade des Etats-Unis en Mauritanie

### Les réalisations en 2023



- 30 membres des organisations de la société civile, blogueurs·ses et journalistes ont développé des rapports de situation sur l'espace civique afin de mener un plaidoyer en faveur des structures étatiques et de la société civile.
- 60 acteurs de la société civile ont été formés à la gestion fonctionnelle et financière d'OSC (16 personnes), à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (29 personnes) et au journalisme mobile (15 personnes).
- 1 recueil législatif et de pratiques sur l'accès à l'état civil en Mauritanie a été produit.

### Les perspectives 2024



Le projet entre dans sa dernière année de mise en œuvre. Tdh va développer un plan d'intervention avec l'Etat afin d'accompagner la stratégie nationale d'enrôlement et soutenir l'appui à l'enregistrement des actes d'état civil.

## Projet Accès à la justice et genre

Le projet « Accès à la justice et Genre », a été mis en œuvre d'avril 2019 à juin 2023. Son objectif était de garantir l'accès à la justice pour les enfants et les jeunes en contact avec la loi et prévenir la radicalisation et la violence, notamment contre les femmes et les filles. Dans cette quatrième et dernière année de mise en œuvre, Tdh a poursuivi son action pour renforcer le système de protection pour l'accès des enfants et des jeunes à une justice restauratrice.

### Les réalisations en 2023



- 26 enfants et adultes (dont 10 femmes) ont participé à des causeries sur les violences basées sur le genre
- 10 jeunes ont été insérés dans une formation professionnelle
- 30 professionnels de la justice (magistrats et assistantes sociales des commissariats pour mineurs) ont été formés à l'approche genre et aux droits des enfants
- 510 enfants et 177 adultes ont participé à des activités socio-récréatives
- 11 gestions de cas ont été ouvertes et 9 cloturées
- 42 enfants ont reçu des séances de soutien psychosocial par une assistante sociale
- 2 documents de capitalisation sur les actions de protection et de prévention des VBG pour les mineur·e·s et sur les actions de prévention de la violence chez les mineur·e·s ont été réalisés et diffusés aux partenaires

### Les perspectives 2024



Tdh démarre en janvier 2024 les activités du projet « Promouvoir une justice inclusive sensible au genre pour la réintégration sociale des enfants et des jeunes » financé par l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement (AECID). Ce projet souhaite poursuivre le travail de collaboration mené dans le cadre du projet « Accès à la justice et genre » pour garantir l'accès à la justice pour les enfants en contact avec la loi et prévenir la violence contre les filles.

#### **Durée du projet :**

mars 2019 - juin 2023

#### **Budget :** 1 600 000 euros

**Zones d'intervention :** Nouakchott, Nouhadibou, Zouérate, Kiffa

**Partenaires :** Association des Femmes Cheffes de Famille (AFCF), Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfant (DPJE)

**Financeur :** Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID)

# Projet Accès à la justice des populations vulnérables aux conflits « Islah »

Le projet a démarré ses activités en décembre 2022. Il vise à améliorer l'accès aux informations sur les droits et la justice à travers le renforcement du cadre d'intervention des mouslihs dans la wilaya du Hodh El Chargui. Les acteurs de la justice coutumière se considèrent généralement comme des conciliateurs dont le rôle est de maintenir la stabilité et d'éviter l'escalade d'un conflit entre deux parties. Pour encadrer ces fonctions, généralement assumées par une personne influente au sein d'une communauté, la fonction de Mouslih a été officiellement instituée par l'état en 1965. Les Mouslihs se chargent de l'arbitrage dans toutes les questions relevant des affaires civiles comme la succession, la propriété foncière et les questions matrimoniales. La première année du projet a permis de faire un premier état des lieux et de démarrer le renforcement des capacités des mouslihs.

## Durée du projet :

octobre 2022- septembre 2026

**Budget :** 1 500 000 euros

**Zones d'intervention :** Hodh El Chargui

**Partenaire :** Association des Femmes Cheffes de Famille (AFCF)

**Financier :** Agence Française de Développement (AFD) via le Ministère de la Justice

## Les réalisations en 2023



- 40 Mouslihs, 6 acteurs judiciaires, et 8 assistants sociaux ont participé à la formation de renforcement des capacités des Mouslihs sur les droits, leur relation avec les acteurs judiciaires et les lois qui encadrent leur statut. Cette formation a été suivie par des séances de suivi formatif pour évaluer le niveau de connaissances après la formation et identifier les défis rencontrés.
- 95 causeries sur les droits et l'accès à la justice ont été réalisées auprès de 967 personnes dont 659 femmes
- 1 enquête sur la perception de la population sur l'accès à la justice a été réalisée pour élaborer une stratégie de sensibilisation
- 428 affaires ont bénéficié d'une conciliation réalisée par les Mouslihs, dont 67 cas référés par les juges et 361 cas référés par la communauté (par l'assistant social ou les victimes). Plus de la moitié des cas sont des litiges familiaux, notamment liés à la pension familiale et au divorce.
- 1 étude « mouslihs en action » a été réalisée sur les mécanismes de gestion des conflits au niveau communautaire avec la participation de 40 mouslihs

## Les perspectives 2024



Le projet entre dans sa deuxième année de mise en œuvre. Les équipes poursuivront le renforcement des capacités des Mouslihs sur la prise en charge des justiciables en établissant un climat de confiance avec les Cadis et mettront en œuvre une stratégie de sensibilisation des populations du Hodh El Chargui sur l'accès à la justice.

# NOS PROJETS



**Le promotion de l'enregistrement des naissances dans les centres d'accueil des citoyens**

1- L'enregistrement des naissances est un droit fondamental de l'enfant et un devoir des parents, enregistrer nos enfants, dès la naissance, au centre d'accueil des citoyens (CAC).

2- Le certificat d'accouchement facilite l'obtention de l'acte de naissance pour le nouveau né. Le certificat de mariage et l'enfement des parents sont obligatoires aussi, nous femmes devons accoucher dans une structure sanitaire.

3- Le délai légal de l'enregistrement des naissances d'un nouveau né au centre d'accueil des citoyens (CAC) est de 60 jours, il est gratuit. Entamons cette procédure dès la semaine de naissance des nouveaux nés. Vuillons au respect de la procédure de l'enfement pour l'intérêt supérieur de l'enfant.

4- L'accès à l'école demande que l'enfant ait un acte de naissance, enregistrer nos enfants pour faciliter leur accès à l'éducation.

**طريقة تسجيل الولادات لدى مراكز استقبال المواطنين**

1- إن التسجيل في الحالة المدنية من أساسى للطفل وواجب على الوالدين. تسجيل أطفالنا عند الولادة في مركز استقبال المواطنين.

2- شهادة الميلاد تسهل الحصول على إمتحان للبلاد. تثبيت الولادة. شهادة الزواج و تسجيل الوالدين الإرتمان أيضاً يجب علينا نحن النساء الولادة في منشأة صحية.

3- إن الأمل للفتانى التسجيل عند الولادة في مركز استقبال المواطنين هو الكفو و هو مجاني. يجب البدء بالإجراءات من الأسبوع الأول من الولادة و الحرس على إجراءات التسجيل من أجل للمستعدة الطبية للطفل.

4- إن ولوج الطفل للمدرسة لا يمكن دون الحصول على إمتحان للبلاد. تسجيل أطفالنا تسهيل ولوجهم للتعليم.



Santé

## Soins spécialisés

A la suite de l'arrêt des transferts médicaux en 2023, Tdh-L continue à faire le suivi médical postopératoire pour s'assurer de l'évolution de l'état de santé des enfants opérées et le suivi social facilitant l'intégration sociale des bénéficiaires et l'autonomisation des familles.

### Les réalisations en 2023



Au total, 85 enfants et jeunes (dont 39 femmes) ont été accompagnés par Tdh-L dans le cadre des soins spécialisés. 75 bilans de contrôle ont été réalisés auprès d'anciens bénéficiaires opérés pour suivre l'évolution de leur état de santé et 16 suivis sociaux ont été menés pour faciliter l'intégration sociale (scolaire, professionnelle, AGR) des enfants et jeunes opérés.

### Les perspectives en 2024



En 2024, Tdh continuera d'assurer le référencement pour une prise en charge chirurgicale vers d'autres structures plus adéquates en Afrique ou en Suisse au besoin, le suivi médical des enfants rentrés de transfert et la réinsertion sociale des enfants rentrés de transfert (inscription scolaire, formation professionnelle, AGR...)



### **Rencontre avec Abderramane**

Abderramane a 24 ans. Il est né à Nouakchott. En 2009, son père lui découvre un problème cardiaque. Après avoir contacté Tdh-L, il est transféré en Suisse pour une opération : « mes parents me manquaient mais comme j'étais petit je ne m'en rappelle pas bien ». Depuis l'opération, il est suivi par Tdh-L. Il a commencé une formation en informatique depuis le début de l'année : « j'avais un grand frère informaticien et à chaque fois, il me parlait de ce qu'il faisait ». A côté, il fait du rap avec son nom d'artiste, Da Velly : « je sais que je peux le faire et j'aime ça, donc je le fais et c'est pas pour que ça reste dans le quartier, je veux réussir ».

# NOS PARTENAIRES TECHNIQUES

La manière la plus efficace de fournir un appui à long terme aux enfants et aux jeunes consiste à développer des partenariats stratégiques solides qui soutiennent la prise de décision au niveau local. En collaborant étroitement avec les organisations et les autorités nationales et locales, nous nous assurons que nos interventions sont aussi appropriées et efficaces que possible dans chaque où nous intervenons, tout en étant adaptables à l'évolution de la situation.



Terre des hommes entretient un partenariat privilégié avec l'AFCF depuis 2009. L'AFCF est une organisation reconnue en Mauritanie dans la protection des droits humains, et particulièrement des femmes et des enfants. Grâce à son ancrage territorial, son expertise et sa longue expérience, l'association apporte son appui à la mise en œuvre des projets à travers une démarche communautaire et le travail des assistantes sociales et des bénévoles.

**Création en 1999      Partenaire depuis 2009**



Organisation influente en Mauritanie dans la protection des droits humains, l'AMDH est impliquée dans l'analyse de la situation des droits et le renforcement des capacités techniques sur les droits humains. L'association est fédératrice des réseaux nationaux et reconnue comme leader sur cette thématique par l'État, lui offrant l'espace d'être porte-parole de la société civile lors de plaidoyers.

**Création en 1991      Partenaire depuis 2021**



Tdh Espagne a pour objectif de promouvoir les droits de l'enfant via deux domaines d'intervention principaux : le renforcement des systèmes de protection de l'enfance (PI) en situation de vulnérabilité et la promotion de la santé maternelle et infantile. Grâce à sa longue expertise dans les secteurs de la protection, de la santé et de la justice juvénile, Tdh Espagne soutient la mise en œuvre des projets en Mauritanie.

**Création en 1994      Partenaire depuis 2003**

# NOS PARTENAIRES FINANCIERS



FEDERATION  
VAUDOISE  
COOPERATION



unicef   
pour chaque enfant



# BILAN FINANCIER

## PRODUITS

Le total des produits (1 841 199 CHF) est en légère hausse par rapport à 2022 (1 731 020 CHF). Cela s'explique par le démarrage de deux nouveaux projets en 2023 : le projet Accès à la justice des populations vulnérables aux conflits « Islah » et le Projet Promotion des Droits Humains et Accès à la Citoyenneté.

## CHARGES

Le total des charges (1 602 061 CHF) est légèrement en baisse par rapport à l'année 2022 (1 779 477 CHF), ce qui s'explique par la clôture de deux projets conséquents pour la délégation : Accès à la justice et genre (financement AECID) et le projet SAFIRE (financement Union Européenne).

## FONDS PROPRES

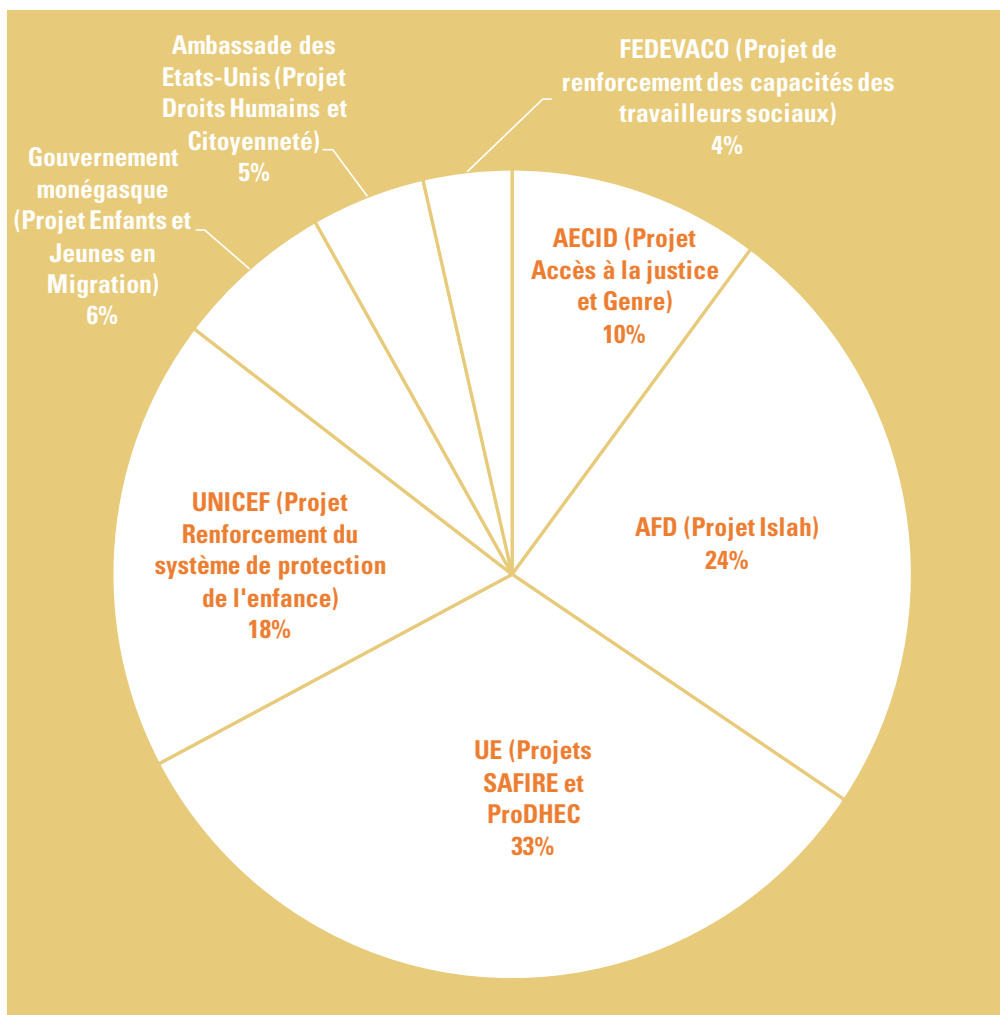
Les fonds propres étaient de 344 687 CHF et s'élevaient à 350 329 à la fin de l'année 2023.

## BAILLEURS PRINCIPAUX

En 2022, l'Union Européenne (à travers le mécanisme de l'EIDHR), l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale et le Développement (AECID) sont nos principaux bailleurs. UNICEF, la FEDEVACO et la Coopération monégasque continuent également de nous soutenir. L'Ambassade des Etats-Unis en Mauritanie a apporté un co-financement précieux pour la réalisation du projet sur les droits humains et l'espace civique.

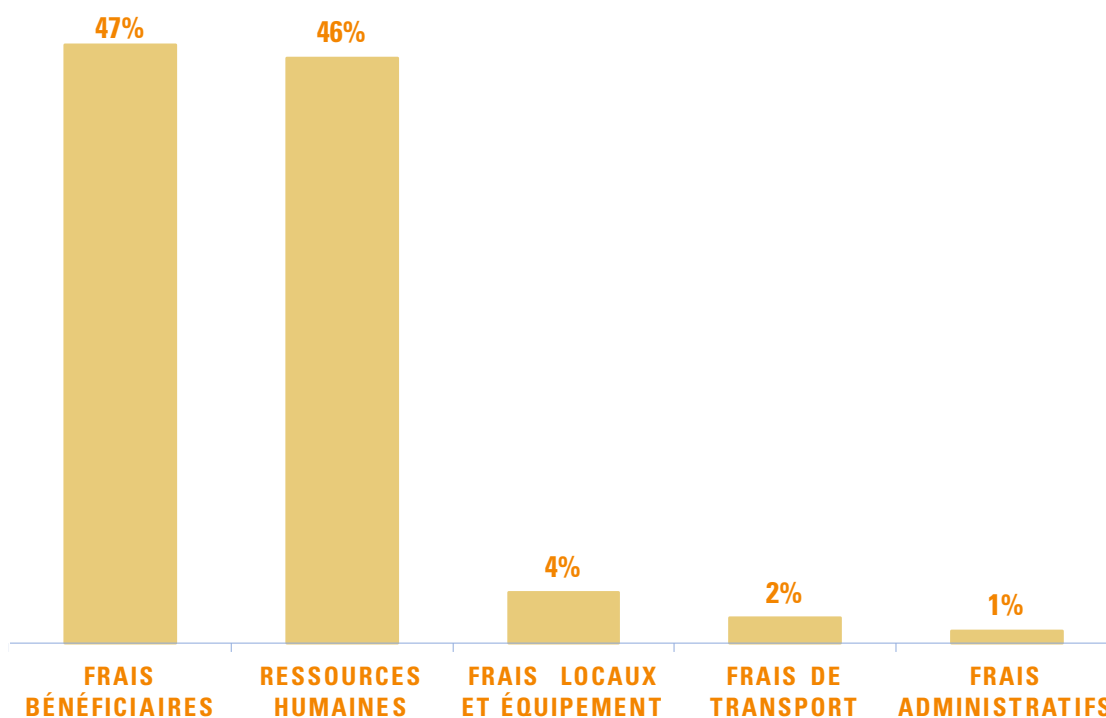
## RESSOURCES DE L'ASSOCIATION EN 2023

Total : 1 841 199 CHF



## CHARGES DE L'ASSOCIATION EN 2023

Total : 1 599 368 CHF



## CONTACT



**Terre des hommes**  
**Délégation de la Mauritanie**  
**Lot 755 Tevragh – Zeina**  
**Nouakchott – Mauritanie**



<https://www.tdh.org>



<https://www.facebook.com/Tdh.Mauritanie>



<https://www.linkedin.com/terre-des-homme-mauritanie>